

Fête Nationale 2022



Venez fêter notre belle nation québécoise avec nous ! On vous invite au parc municipal le 23 juin prochain avec une programmation à la hauteur du village d'origine du drapeau québécois.

Dès 16 h 30 :

- Jeux gonflables et jeux d'adresses (jusqu'à 19 h)
- Maquillage professionnel (jusqu'à 18 h 30)
- Station de bricolage (jusqu'à 19 h)
- Visite du camion de pompiers
- Animation de notre DJ



Dès 17 h :

- Camion de rue D-Burger
- Ouverture du bar



Dès 18 h :

- Concours d'homme fort (tir à la corde, lancer de la botte de foin, course de brouette, course de sac à patate) - remise des prix entre 18 h et 19 h
- Début des inscriptions pour le Loto-Bouse



À 18 h 30 :

- Discours traditionnel de Simon-Pierre Savard-Tremblay
- Prise de parole de Madame le maire

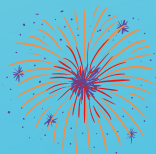
Dès 19 h :

- Camion de crème glacée
- Spectacle de musique « Les Fous de la montagne »



Dès 22 h :

- Feux d'artifice
- Feu de joie



Coordonnées

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855
Télécopieur: 450 792-3828
Courriel: info@saint-jude.ca
Site Internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 9-1-1

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine
Téléphone: 450 792-3855, poste 6
Directeur incendie: M. Richard Hébert

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855, poste 8
Courriel: biblio@saint-jude.ca

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: 450 792-3943
Curé: Pierre Cordeau

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: 450 250-2485
Télécopieur: 450 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: 450 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 11 h 30
Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 16 h à 17 h 30
Jeudi – 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: 450 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h
Prélèvements: 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3^e mardis du mois en avant-midi au CLSC Saint-Jude.
Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450 778-2572 poste 6003.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone: 1 855 472-5700

PERSONNEL MUNICIPAL

Informations générales

info@saint-jude.ca

Myriam Fournier

Agente au service à la clientèle
admin@saint-jude.ca
(poste 0)

Julie Clément

Directrice générale
dg@saint-jude.ca
(poste 1)

Sophie Beaudreau

Agente de soutien administratif
mun@saint-jude.ca
(poste 2)

Janie Brunelle

Coordonnatrice des loisirs
loisirs@saint-jude.ca
(poste 3)

David Jacob

Responsable de la voirie
voirie@saint-jude.ca
(poste 5)

Claude Bruneau

Inspecteur en bâtiment et en environnement
inspecteur@saint-jude.ca
(poste 7)

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES 2022

2^e versement: 28 juillet 2022
3^e versement: 28 octobre 2022

Chronique de votre maire

Cher.e Rochillois.e.s,

Voici les thèmes qui seront abordés lors des prochaines rencontres du Café du Maire :

19 juin : Protection de l'environnement

3 juillet : Quels sont les services que la municipalité pourrait offrir et dont vous aimeriez bénéficier ?

17 juillet : Règlementation municipale VS provinciale



CAFÉ DU MAIRE

**Le dimanche aux 2 semaines
à 10 h.**

**Dans la cuisine du Centre Communautaire
(930, rue du Centre)**

Le 19 juin, le 3 juillet et le 17 juillet.

CONSEIL MUNICIPAL

Annick Corbeil

Mairesse
Responsable du comité d'action local

Sylvain Lafrenaye

Délégué à la régie d'Aqueduc Richelieu Centre
Délégué au comité de voirie

Richard Hébert

Délégué au comité de protection civile
Délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton
et des Maskoutains

Jacynthe Potvin

Titre de délégué à la FADOQ, responsable du suivi MADA,
responsable de la culture et du patrimoine, de l'AFEAS
et de la bibliothèque

Anolise Brault

Déléguée auprès de la Maison des Jeunes, de la jeunesse,
à l'école et des questions familiales
Déléguée à la protection de l'environnement
Déléguée au comité de l'UQROP

Francis Grégoire

Délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
Délégué au comité consultatif d'urbanisme
Délégué pour siéger sur le comité intermunicipal concernant
l'entente incendie avec la municipalité de
Saint-Bernard-de-Michaudville

Pierre Letendre

Délégué auprès des Loisirs de St-Jude et responsable
des loisirs et des sports
Délégué auprès de la Sûreté du Québec

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux pour toutes questions ou suggestions.



**NOTRE OBJECTIF,
VOTRE
SATISFACTION !**

Une équipe professionnelle
qui comprend vos besoins.
Toujours soucieux de vous
offrir le meilleur service !

Mélissa GUERTIN
courtier immobilier

Pierrette SYNNOTT
courtier immobilier

Daniel GUERTIN
courtier immobilier agréé DA

RE/MAX
AGENCE IMMOBILIERE

RENAISSANCE Daniel Guertin

3100, av. Cusson, bur. 101,
Saint-Hyacinthe

450.771.7707

201716

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 4 avril 2022 à 20 h 00 au Centre communautaire, sis au 930 rue du centre à Saint-Jude.

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants :

SOMMAIRE MARS	
Salaires nets	26 148.56 \$
Comptes du mois déjà payés	23 863.30 \$
Comptes du mois à payer	176 863.30 \$
SOUS-TOTAL	226 868.17 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame la conseillère Anolise Brault Appuyée par Monsieur le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Jude, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

Julie Clément

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions est tenue. Aucune question n'a été soumise.

6. CORRESPONDANCE

MARS 2022

MRC DES MASKOUTAINS – RÉSOLUTION 22-03-75 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE – PROJET DE PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE – 2022-2027 – PRENDRE ACTE – APPROBATION

CSSSH – PROJET DE PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE

MRC DES MASKOUTAINS – RÉSOLUTION 22-03-80 CARRIÈRES ET SABLIERES – REDEVANCES – DISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS – APPROBATION

MRC DES MASKOUTAINS – RÉSOLUTION 22-03-81 CARRIÈRES ET SABLIERES – REDEVANCES – CARRIÈRE MONT SAINT-HILAIRE INC. – DISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS – APPROBATION

MRC DES MASKOUTAINS – RÉSOLUTION 22-03-117 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – MOIS DE LA JONQUILLE – PROCLAMATION – APPROBATION

MRC DES MASKOUTAINS – SÛRÉTÉ DU QUÉBEC – RAPPORT PÉRIODIQUE D'ACTIVITÉS 2021

RARC – PROCÈS VERBAL 03-2022

RIAM – CA 02-2022

Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité et sont disponibles pour consultation.

7. ADMINISTRATION

7.1 ASSURANCE COLLECTIVE – CHANGEMENT D'ASSUREUR ET NOUVELLE TARIFICATION

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a mis sur pied un programme d'assurance collective régi par l'un de ses règlements (le « Programme »);

CONSIDÉRANT Qu'à cette fin, la FQM a procédé à un appel d'offres portant le numéro FQM-2021-002 en date du 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE pour donner suite à ce processus d'appel d'offres, la FQM est devenue Preneur d'un contrat d'assurance collective auprès de Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance vie (ci-après: le « Contrat »);

CONSIDÉRANT QUE la FQM a mandaté sa filiale FQM Assurances Inc., courtier en assurance collective, le mandat de veiller à l'application du Contrat et de conseiller les municipalités, leurs fonctionnaires et employés et les membres des conseils municipaux quant à toutes questions où un permis de courtier est nécessaire en vertu de la Loi sur la distribution de produits et de services financiers, c. D-9.2;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes, une municipalité, une MRC ou un organisme municipal peut adhérer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés et membres de son conseil, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la FQM;

CONSIDÉRANT QUE le Contrat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE le Contrat est renouvelable automatiquement à toutes les années.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye Appuyée par Madame la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

QUE la Municipalité adhère pour le bénéfice de ses fonctionnaires et employés et des membres du conseil municipal au Programme et soit régi par un Contrat;

QUE la Municipalité paie les primes afférentes à l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustement de primes pour chaque année d'assurance subséquente;

QUE la Municipalité respecte les termes et conditions du Programme et du Contrat;

QUE la Municipalité maintienne sa participation au Programme en souscrivant, sans formalité additionnelle, à tout contrat d'assurance collective conclut par la FQM pour donner suite à un appel d'offres en remplacement du Contrat et en y respectant les termes et conditions;

QUE la Municipalité maintienne les couvertures d'assurance prévues au Contrat ou à tout contrat le remplaçant, et ce, jusqu'à ce que la Municipalité mette fin, conformément au Règlement, à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d'au moins un (1) année mentionnant son intention de ne plus participer au Programme;

QUE la Municipalité donne le pouvoir à son directeur général d'accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l'adhésion de la Municipalité au Contrat ou à tout contrat le remplaçant;

QUE la Municipalité autorise FQM Assurances Inc. et toute firme d'actuaire conseil désignée par cette dernière, à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité accorde à FQM Assurance Inc. et toute firme d'actuaire conseil désignée par cette dernière, le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre résolution accordée antérieurement portant sur le même objet que la présente résolution, sans autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 OFFRE DE SERVICE – ARCHITECTE – MANDAT

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Letendre Appuyée par Madame la conseillère Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la firme *Faucher Gauthier architectes* selon l'offre de service reçue au montant de 14 350 \$ avant taxes, pour effectuer les plans d'architecte dans le cadre du projet de l'agrandissement des bureaux municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 516-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, ci-après : la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1er mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

CONSIDÉRANT QU'une élection générale s'est tenue le 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives (LQ, 2021, c. 31), laquelle modifie le contenu obligatoire du Code d'éthique et de déontologie des élus(e)s;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus(e)s révisé;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

CONSIDÉRANT QUE le maire, Annick Corbeil, mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, ce qui inclut les membres de son conseil, adhère explicitement aux valeurs en matière d'éthique et aux règles déontologiques prévues à la LEDMM ainsi que dans le présent Code;

CONSIDÉRANT QUE l'éthique et la déontologie en matière municipale sont essentielles afin de maintenir le lien de confiance entre la Municipalité et les citoyens;

CONSIDÉRANT QU'une conduite conforme à l'éthique et à la déontologie municipale doit demeurer une préoccupation constante des membres du conseil afin d'assurer aux citoyens une gestion transparente, prudente, diligente et intègre de la Municipalité incluant ses fonds publics;

CONSIDÉRANT QU'en appliquant les valeurs en matière d'éthique et en respectant les règles déontologiques prévues à ce Code, chaque membre du conseil est à même de bien remplir son rôle en tant qu'élu(e) municipal, d'assumer les responsabilités inhérentes à cette fonction et de répondre aux attentes des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE ce Code contient les obligations ainsi que les balises permettant d'orienter la conduite de chaque membre du conseil, tout en laissant le soin à ce dernier d'user de son jugement en fonction des valeurs y étant prévues;

CONSIDÉRANT QUE ce Code vise à identifier, prévenir et éviter les situations de conflit d'intérêts;

CONSIDÉRANT QUE tout manquement au Code peut entraîner des conséquences graves pour la Municipalité et les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'il incombe à chaque membre du conseil de respecter ce Code pour s'assurer de rencontrer des standards élevés d'éthique et de déontologie en matière municipale.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Madame la conseillère Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

QUE le règlement intitulé: «*RÈGLEMENT 533-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT JUDE*» soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 FORMATION DES ÉLU(E)S – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement 516-2022 relatif au code d'éthique et déontologie;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la LEDMM, prévoit que tout membres d'un conseil d'une municipalité, doit dans les six mois débutant son mandat, et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil doit dans les 30 jours suivant sa participation à une telle formation, déclarer celle-ci à la greffière-trésorière qui en fera rapport au conseil.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par Madame la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la participation des membres du conseil ainsi que celle de la directrice générale à la formation sur l'éthique et la déontologie et d'en défrayer les coûts;

D'ENGAGER la Municipalité de Saint-Jude à indiquer sur son site internet la liste des membres ayant suivi cette formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 AUTORISATION – ENREGISTREMENT SÉANCE DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire l'enregistrement des séances du conseil et de les diffuser gratuitement sur son site Internet ou sur tout autre site qu'elle désigne;

CONSIDÉRANT la taille des fichiers et la capacité d'archive du site internet.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Richard Hébert
Appuyée par Monsieur le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

QUE la Municipalité utilise la plate-forme de partage de vidéos YouTube pour y conserver les enregistrements des séances du conseil:

QUE cette chaîne soit privée et accessible à partir du site internet et des réseaux sociaux de la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 ENTENTE INCENDIE – ENTRAIDE AUTOMATIQUE – SAINT-OURS ET SAINT-DENIS

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., chapitre S-3.4) permet d'établir un système d'entraide entre les services municipaux de sécurité incendie et d'en établir les conditions;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, entré en vigueur le 18 avril 2009, prévoit que les municipalités de son territoire s'obligent à adopter une entente relative à l'établissement des modalités d'entraide applicables face à des conditions dépassant la capacité d'intervention prévue à la force de frappe (objectif 3);

CONSIDÉRANT QUE pour intervenir efficacement sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, les services de sécurité incendie doivent faire appel à d'autres organisations limitrophes afin de compléter leur force de frappe ou de combler leurs besoins en approvisionnement en eau requise en conformité des différents niveaux de risques et respectant les objectifs 2.1 à 2.8 du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Vallée du Richelieu révisé 2017-2022, il y a lieu de formaliser et d'uniformiser l'organisation du service d'entraide de protection des services de sécurité incendie sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE les services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de La Vallée du Richelieu doivent s'assurer d'avoir le nombre de pompiers disponibles, comme il est prévu dans les plans de mise en œuvre du schéma de couverture de risques de chacune des municipalités et villes de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains, révisé et entré en vigueur le 14 février 2022, prévoit que les municipalités sur son territoire s'obligent à adopter et à mettre en œuvre les modèles d'ententes intermunicipales pour uniformiser et faciliter le déploiement de ressources lors de situations demandant de faire appel à l'entraide ou aux réponses multi-casernes lorsque requis;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de redéfinir l'entraide automatique selon les besoins de chacune des municipalités lors d'un sinistre comme il est prévu dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les régies intermunicipales d'incendie ayant un service de sécurité incendie faisant parti de l'entente désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Letendre
Appuyée par Madame la conseillère Anolise Brault

IL EST RESOLU:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jude adhère à l'entente intitulée Entente relative à l'établissement des modalités d'entraide automatique (multicaserne) lors d'incendie avec les municipalités de Saint-Ours et Saint-Denis, tel que présentée, et ce effective dès la signature des trois municipalités; et

D'AUTORISER le maire, ou la mairesse suppléante, ainsi que la directrice générale, à signer l'entente précitée pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.2 SÉCURITÉ INCENDIE – AJUSTEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL – DÉPÔT

La directrice générale dépose au conseil un rapport concernant un ajustement de la rémunération du personnel du service en santé et sécurité incendie pour l'année financière 2022.

8.3 SÉCURITÉ INCENDIE – ALERTE SISMIQUE – POINT D'ACCÈS

CONSIDÉRANT QUE les Ressources naturelles Canada est en train de développer un système d'alerte sismique précoce (ASP) aux tremblements de terre pour les régions à risque du Canada, y compris le sud du Québec;

CONSIDÉRANT QUE Le système utilisera un réseau spécialement conçu de capteurs sismiques pour fournir des sondes d'avertissement en cas de tremblement de terre majeur, permettant de prendre des mesures de protection;

CONSIDÉRANT QU'ils recherchent des hôtes appropriés et volontaires pour les stations et que notre station de traitement des eaux usées est idéalement située pour le réseau ASP de la région.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RESOLU:

QUE la Municipalité de Saint-Jude accepte d'héberger une des stations pour les Ressources naturelles Canada; et

D'AUTORISER le directeur du service en santé et sécurité en incendie, ainsi que la directrice générale, à signer un Accord de Licence pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.4 SERVICE INCENDIES – DÉMISSION DE POMPIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit la demande de Monsieur Marc-André Brazeau de se retirer de la brigade des pompiers volontaires (à temps partiel);

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Madame le conseiller Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER la démission de Monsieur Marc-André Brazeau à titre de pompier volontaire du Service des incendies de la Municipalité de Saint-Jude en date du 4 avril 2022;

DE SOULIGNER son apport important au sein de la communauté en leur faisant parvenir un mot de remerciement pour toutes leurs années de loyaux services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. TRANSPORT

9.1 ADJUDICATION DU CONTRAT – FAUCHAGE DE LEVÉES DE FOSSÉ ET DÉBROUSSAILLAGE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation de soumissions, des prix ont été demandés pour des travaux de fauchage et débroussaillage de fossés pour un mandat de 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumission s'est tenue le 25 mars 2022 à 11h00 en présence des responsables de la Municipalité de Saint-Jude et dont le procès-verbal est remis aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT l'étude de conformité des soumissions reçues selon le devis de la Municipalité de Saint-Jude.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Madame la conseillère Anolise Brault
Appuyée par Monsieur le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de fauchage et débroussaillage au plus bas soumissionnaire conforme soit à *André Paris Inc.* pour la somme de 22 788.05\$ taxes incluses, pour un mandat de 3 ans;

QUE la présente résolution fait office de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.2 ADJUDICATION DU CONTRAT – RAPIÈÇAGE D'ASPHALTE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation de soumissions, des prix ont été demandés pour des travaux de rapièçage mécanisé d'asphalte;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumission s'est tenue le 1^{er} avril 2022 à 11h00 en présence des responsables de la Municipalité de Saint-Jude et dont le procès-verbal est remis aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT l'étude de conformité des soumissions reçues selon le devis de la Municipalité de Saint-Jude.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de rapiéçage d'asphalte au plus bas soumissionnaire conforme soit à *Groupe 132 Inc.* pour la somme de 177.06\$/tonne, taxes incluses, tel que présenté dans son offre de prix pour une quantité d'environ 250 tonnes;

QUE la présente résolution fait office de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12. LOISIRS, CULTURE, FAMILLE ET AÎNÉS

12.1 ENTENTE CHOUETTE À VOIR! 2022-2027 – AUTORISATION

Sur la proposition de Madame la conseillère Anolise Brault
Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER Madame Julie Clément, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de 5 ans entre Union Québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie, *Chouette à voir!* et la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 TRAVAUX DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE – APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une aide financière de 100 000\$ du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petites envergures;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une aide financière de 15 000\$ de la MRC des Maskoutains dans le cadre du programme de fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'obtenir des plans et devis d'un ingénieur.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition Monsieur le conseiller Pierre Letendre
Appuyée par Madame la conseillère Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER un ingénieur pour l'obtention des plans et devis;

DE DÉPOSER les plans et devis sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans un journal admissible et d'en défrayer les coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. AUTRES SUJETS

14. RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette période permet aux élus de partager de l'information avec les personnes présentes.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Carmelle Laflamme

- Madame Laflamme ouvre une discussion sur l'entretien des plates-bandes de la Municipalité.

Elle informe qu'elle est prête s'occuper de l'achat et la plantation des fleurs pour cette année. Cependant, elle ne s'occupera pas du désherbage et de l'arrosage durant l'été.

Madame le maire autorise l'achat des fleurs et la plantation de celles-ci par Madame Laflamme. Les membres du conseil vérifieront à une solution pour l'entretien et l'arrosage des plates-bandes pendant la saison estivale.

- Concernant le journal municipal, Madame Laflamme demande s'il est possible d'avoir un retour de la table des matières (sur la couverture).

La demande sera soumise au comité du journal.

Monsieur Tom Lapierre

- Monsieur Lapierre questionne sur l'agrandissement des bureaux municipaux à savoir la date de ceux-ci et de la disponibilité des plans.

Les travaux doivent être terminés pour le 31 mars 2023. Les plans seront disponibles le plus tôt possible.

Madame Carmelle Laflamme

- Vu le projet d'agrandissement des bureaux, Madame Laflamme se demande si nous récupérons les locaux du CLSC.

Madame la maire lui mentionna que non, pas pour le moment. Ceux-ci sont sous contrat pendant 5 ans. Le projet étant de créer des bureaux fermés et une entrée centrale pour les citoyens qui restera à la même place que présentement.

Monsieur Tom Lapierre

- Une dernière question fut soulevée par Monsieur Lapierre avant de conclure la séance. Celui-ci demande si l'appel d'offre pour les bureaux sera affiché dans les journaux municipaux.

Madame la maire lui informe que vu le coût du projet, les soumissions devront être envoyées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Une publication dans un journal (se trouvant sur le territoire) devra être faite lors de la disponibilité de l'appel d'offre.

Clôtures et haies

L'aménagement d'une haie et l'installation d'une clôture embellissent les cours et permet une plus grande intimité. Ces travaux nécessitent un permis et doivent être effectués selon certaines exigences. Lorsque la partie avant d'une cour d'une résidence n'est pas aménagée, il est demandé d'y planter des arbres ou des arbustes et de terrasser le terrain. Les normes décrites ci-haut ne s'appliquent pas pour les propriétés utilisées à des fins agricoles ni celles d'utilité publique.

Les matériaux courants vendus dans les centres spécialisés sont habituellement acceptés tels que le plastique, PVC ou résine de synthèse. Les clôtures en bois peint, vernis, traités ou teintés sont également autorisées. Pour ce qui est des clôtures de métal, celles-ci doivent être de conception et de finition propre à éviter toute blessure. Celles en mailles de fer ne sont autorisées que pour les cours latérales et arrières.

Une distance d'un mètre de l'emprise de la voie de circulation doit être respectée pour une clôture et de deux mètres pour une haie. La hauteur maximale est de 1,2 mètre. Toutefois, au-delà de cette marge de recul, la hauteur d'une clôture peut être de deux mètres et il n'y a pas de limite pour une haie. Malgré ce qui précède, il y a des exceptions notamment pour les terrains de coin dont il faut

tenir compte du triangle de visibilité. La hauteur maximale d'une haie ou d'une clôture est réduite à 90 cm (3.5 pouces) à cet endroit. Lorsque l'espace est considéré comme cour arrière la hauteur de la clôture pourrait être de 1,8 mètre et la haie de deux mètres.

Pour plus d'informations, je vous invite à prendre rendez-vous avec moi.

Votre inspecteur municipal, Claude Bruneau
450 792-3855, poste 7



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

514 388-9233
www.associationiris.ca

Centre de service scolaires de la région de Saint-Hyacinthe

450 773-8401
www.csssh.qc.ca

Régie d'aqueduc

450 792-2001

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.riam.quebec

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Réseau Internet Maskoutain

450 250-5050
www.rimaskoutain.com

MRC des Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois
1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

JOËLLE LALLIER
acupuncteur
Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois
Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984
Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

Services offerts par la municipalité de Saint-Jude

RÉCUPÉRATION D'HUILES USÉES ET PEINTURE

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Samedi 9 juillet 2022
À quelle heure?	Entre 10 h et 11 h
Où?	Dans le stationnement du bureau municipal, adossé à la clôture du parc <u>à côté du bac bleu</u> prévu à cet effet.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES

Produits visés et acceptés sans frais

➤ **FILTRES À L'HUILE USAGÉS**

➤ **CONTENANTS D'HUILE**

➤ **HUILES:**

- Pour moteur à essence diesel
- Pour moteur marine domestique
- Pour engrenage industriel ou pour différentiel de véhicules
- Pour système de réfrigération
- Pour compresseur à base d'huile minérale, de polyalfaoléfine (pao) ou de diesole
- Diélectrique pour transformateur
- Pour système hydraulique ou trans-hydraulique
- Pour système de servo-direction
- Pour transmission manuelle ou automatique de véhicule
- De coupe non soluble
- Pour moteur deux temps
- De forage
- De démoulage
- Pour système pneumatique
- À chaîne (industrielle ou à scie mécanique)
- Pour guides de scies
- Pénétrante
- Antirouille



➤ **RÉCUPÉRATION D'HUILE VÉGÉTALE**

- Huile de friture dans des contenants fermés hermétiquement

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE

Produits visés et acceptés sans frais

➤ **PEINTURES VENDUES:**

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement):


➤ **LISTE DES CATÉGORIES DE PEINTURE VISÉES:**

- Apprêts et peintures (latex, alkyde, email ou autre)
- Peintures à métal ou antirouille
- Peinture aluminium
- Teintures
- Vernis
- Laques
- Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- Peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail)

AUTRES PRODUITS


Produits visés et acceptés sans frais

- Contenants d'antigel de 50 litres et moins
- Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol



Gina Putorti
Courtier immobilier résidentiel

819.695.3705
gputorti@propiodirect.com



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Messages du conseil municipal

L'importance du bon voisinage!

La municipalité tient à rappeler à tout les citoyens l'importance du bon voisinage. Nous avons tous et toutes des réalités, des activités, des contraintes et des horaires bien différents. À titre de citoyenne et de citoyen, vous avez des droits, mais aussi des devoirs et des responsabilités. Faire preuve de civisme en fait partie.



Vous prévoyez faire de la construction sur votre terrain en fin de semaine? Consulter le règlement municipal pour connaître les heures en matière de bruit!

Les haies qui envahissent le terrain voisin, elles, doivent être entretenues et taillées. Même chose pour les branches d'un arbre qui s'étendraient au-delà de votre propriété: il est de bon ton de vérifier qu'elles ne gênent pas les propriétaires d'à côté.

Veillez à ce que vos animaux domestiques n'aillent pas importuner tout le voisinage. Promenez-les en laisse, ramassez ce qu'ils sèment sur leur passage!!

Et bien sûr, le bon voisinage ne se résume pas à une liste d'interdit! Nos voisins sont souvent les premiers que l'on voit lors des pépinières! Une tasse de sucre manquante, un coup de main pour le déneigement, nos yeux et nos oreilles lors de nos déplacements!

Les bonnes relations reposent sur la tolérance et l'entraide!

Merci de votre collaboration!

Avis important

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables. En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doit toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps, lorsque nécessaire. Merci!

Jacqueline Lavallée
Directrice générale et
greffière-trésorière

Félicitations!

Le 17 juin prochain se tiendra la Journée des finissants. À cette occasion, la municipalité tient à féliciter les finissants, tous les niveaux confondus, qui ont obtenu leur diplôme ou une qualification marquant la fin de leur cycle d'études. Vous avez dû faire face à de nombreux défis liés à la pandémie qui sévit depuis les dernières années. Vous avez fait preuve d'une grande résilience et de persévérance.



TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

Service de garde
Les P'tits Loups

Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaenville

St-Jude, Qc.

JOH 1PO

Tilou-levasseur@hotmail.ca

450 210-3187



FEU EN PLEIN AIR À DES FINS RÉCRÉATIVES À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

DISPOSITION GÉNÉRALE

Un feu en plein air à des fins récréatives est permis à l'intérieur du *périmètre d'urbanisation* de la municipalité uniquement s'il est contenu à l'intérieur d'un foyer extérieur qui répond aux exigences suivantes :

STRUCTURE DU FOYER

- a) la structure du foyer doit être construite en pierre, en brique ou d'un métal résistant à la chaleur;
- b) l'âtre du foyer ne peut excéder 75 centimètres de largeur par 75 centimètres de hauteur par 60 centimètres de profondeur;
- c) la *cheminée* ainsi que l'âtre ou foyer extérieur doivent être munis d'un pare-étincelles dont l'ouverture maximale des mailles du pare-étincelles n'excède pas un diamètre de plus de 10 millimètres dans sa partie la plus grande;
- d) le foyer doit être situé à au moins 3 mètres de toute construction, de toute matière combustible, d'un arbre résineux, d'un boisé, d'une forêt ou de toute matière ou réservoir de matière combustible ou inflammable.

FEU EN PLEIN AIR À DES FINS RÉCRÉATIVES HORS DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

AUTORISATION

Un feu en plein air à des fins récréatives sur un terrain privé situé à l'extérieur du *périmètre d'urbanisation* est autorisé si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site de brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier;
- b) posséder, sur les lieux où est allumé le feu, l'équipement requis pour combattre un *incendie* engendré par ce feu, tel que boyau d'arrosage, extincteur, tracteur de ferme ou autre équipement approprié;
- c) le feu est situé à une distance minimale de 10 mètres de tout *bâtiment*, de tout arbre, de toute forêt ou tout boisé et de toute matière ou tout réservoir de matière combustible ou inflammable;
- d) les dimensions du feu sont d'une hauteur maximale de 1 mètre et d'un diamètre maximal de 1,5 mètre;
- e) le feu est entouré d'une structure faite de matière incombustible telle que la pierre, le béton, la brique et l'acier, d'une hauteur minimale de 30 centimètres;

- f) n'effectuer aucun brûlage lors d'une journée très venteuse (vitesse du vent maximum permise 20 km/h) et lorsque les vents dominants sont orientés vers un boisé;
- g) n'effectuer aucun brûlage lors d'une journée dont l'indice d'assèchement est élevé suivant la *Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)*;
- h) s'assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.

*** La demande de permis de brûlage est requise auprès du Service Incendie lors de feu de joie, feu de camping, feu dans un foyer sans pare-étincelles dans un périmètre urbain ou tout autre feu en plein air avec un diamètre de plus de 1 m.

INFRACTION

- 1) Le fait d'allumer et de maintenir un feu de brûlage, un feu en plein air à des fins récréatives dans un camping et un feu de joie sans avoir demandé et reçu de permis à cet effet.
- 2) Refuser d'obtempérer à l'ordre d'extinction du feu extérieur le directeur ou de l'autorité compétente;
- 3) le fait de laisser un feu extérieur sans une surveillance adéquate
- 4) le fait de faire un feu de brûlage, un feu en plein air à des fins récréatives dans un camping ou un feu de joie, et ce, sans permis obtenu au préalable
- 5) le fait de permettre, émettre ou tolérer que la fumée provenant de la combustion des matériaux utilisés pour un feu extérieur nuise au confort d'une personne habitant le voisinage

Aidez-nous à prévenir les risques!

Pour connaître le règlement complet, rendez-vous sur le site web de la municipalité dans l'onglet : Municipalité /Règlement.

Richard Hébert
Directeur du service incendie





Fête Nationale 2022



CHASSE AUX DRAPEAUX!

À compter du 4 juin, 23 drapeaux seront cachés dans le village. À vous de les trouver. Notez leur localisation, complétez la grille réponse qui sera disponible sur le facebook et sur le site internet et faites-la parvenir à l'adresse suivante : loisirs@saint-jude.ca.

Cette année, la course se fera uniquement dans le village afin d'assurer la sécurité de tous et être plus écologique. Des points bonis seront accordés à chaque équipe qui nous enverra une photo originale pour nous montrer comment les membres ont accompli le parcours! En vélo? En roller? En courant?

Des prix pour les 3 premières places sont à la clé de l'épreuve!

La date limite pour remettre votre carton réponse et votre photo est le 21 juin.



DÉCORE TA MAISON

Pour une 3^{ème} édition, vous êtes invités à participer au concours Décore ta maison pour souligner la Saint-Jean-Batiste.

3 gagnants se verront remettre de magnifiques paniers cadeaux de produits locaux d'une valeur de 250\$!

Concours en vigueur à partir du 1^{er} juin. Vous devez nous faire parvenir une photo de votre décor patriotique avant le 21 juin à l'adresse courriel suivante : loisirs@saint-jude.ca.

Sortez vos drapeaux et ornements pour faire rayonner Saint-Jude aux couleurs du Carillon!

Pour toutes questions et pour vous inscrire :
Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
450 792-3855, poste 3

St-Hyacinthe 450 278-4636 Rive-Sud 514 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel

La Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique et détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats-cadeaux disponibles

Massothérapeute spécialisée
450 792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com

**Un gros merci à nos partenaires sans
qui nous ne pourrions vous offrir une
incroyable Fête Nationale 2022**



**Les entreprises
Maurice Brazeau**

**Palettes
Lucien Côté**



Merci également à :

La ferme Gadbois, Boucherie Gaudette, Fruits et Légumes J.C.,
Céline Proulx, Le bonheur est dans le pré, Pâtisserie la Demi-Calorie,
la Ferme des érables et la Ferme Graveline.

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances



automobile



habitation



entreprises



agricoles



cautionnement

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41, rue du Boisé, St-Louis, J0G 1K0

Milissa Beaumier : 450 788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



Camp de jour Aux Quatre-Vents

Le début du camp de jour approche à grand pas.
Votre enfant aura la chance de rencontrer nos chers animateurs:
Toupie, Luciole, Wasabi, Clémentine, Sportif et Tintin.

Voici toutes les informations à connaître pour passer un bel été avec nous:

Date de début du camp:

27 juin

Nous sommes maintenant ouverts cinq jours.

Heure d'ouverture du service:

7h30 à 17h30

Lieu:

Centre communautaire

(930, rue du Centre)

Quoi apporter tous les jours: Un repas froid (aucun micro-onde ne sera accessible), deux collations, une bouteille d'eau, de la crème solaire, un maillot de bain, une serviette, une casquette/chapeau et le plus important, un beau sourire.

*Les enfants doivent porter des souliers fermés qui ne laissent pas entrevoir les orteils.
Le port de gougounes est interdit.

*Les repas et collations contenant des noix ou arachides sont interdits au camp.
Merci de vérifier la contenance des collations de vos enfants afin d'assurer la sécurité de tous.

Un guide du parent sera donné à tous lors de la première journée du camp de jour.
Celui-ci contient toutes les informations de bases ainsi que la programmation complète de l'été.



POUR TOUTES QUESTIONS:

Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
450 792-3855, poste 3
loisirs@saint-jude.ca



*Une Rochilloise
impliquée
dans notre
municipalité*



Céline Proulx

Courtier immobilier résidentiel

514.515.2159

cproulx@propriodirect.com
www.propriodirect.com

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au :
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

RÉSERVEZ VOS LIVRES PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK: **BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE**

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales



Nos auteurs québécois ou canadiens :

- **L'auberge des Quatre Lieux** (Richard Gougeon)
- **Le loup des îles v.2** (Claudine Douville)
- **Là ou je me terre** (Carolilne Dawson)
- **Les soigneuses v.2** (Nicole Villeneuve)
- **Des lueurs de liberté v.2** (Michèle B Tremblay)
- **Dans le secret des voûtes v.2** (Josée Ouimet)

- **Au gré des vents v.1** (Sonia Alain)
- **Cueillir la forêt** (Ariane Paré-Le Gal, Gérard Le Gal)
- **Le petit chaperon** (Sonia Alain)
- **Les villes de papiers v.1** (Dominique Fortier)



Et les autres titres disponibles...

- **Dix âmes, pas plus** (Ragnar Jonasson)
- **Le mur des silences** (Arnaldur Indridason)
- **À la folie, pas du tout** (M J Arlidge)
- **9, Noa v.3** (Marc Levy)
- **Jeu d'enfant** (Danielle Steel)

- **À cache-cache** (M J Arlidge)
- **Chronique des Bridgerton v.8** (Julia Quinn)
- **L'affaire Alaska Sanders** (Joel Dickers)
- **Un palais de cendres et de ruines v.1** (Sarah J Maas)

Jeunes lecteurs

- **Le destin d'Ophélie v.1**
- **Les mythics v.11**
- **Animal Jack v.**
- **Rentrer son ventre et sourire**
- **Kid Paddle v.1**

Enfants

- **Pourquoi, un jour, il faut se résoudre à abandonner son nounours adoré**
- **Pas de câlin pour Adrien**
- **Hippo est en colère**
- **Les déguisements**
- **Lionceau est timide**



FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION
ALIGNEMENT

GARAGE
REMY LAPIERRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude

450.792.2131

GLOBAL
Peintures

802, Saint-Edouard
St-Jude, Qc J0H 1P0
admin@globalpeintures.com
450 792-3844

Peinture Électrostatique
Sablage au jet
Reconditionnement

Nouvelles de vos organismes



Viens rencontrer l'équipe d'intervenants/animateurs :

LILI-ROSE, CHARLY, ROSALIE, NOÉMIE, CAROLINA et SAM.

Surveille l'horaire d'été sur la page Facebook!



Lundi	15 h à 18 h	Projet Apprendre
Mardi	Fermé	
Mercredi	Fermé	
Judi	15 h à 19 h	Projet Apprendre
Vendredi	15 h à 21 h	Libre
Samedi	13 h 30 à 21 h	Cuisine et atelier
Dimanche	13 h 30 à 17 h 30	Atelier, sortie et jeux

Apprendre, c'est trippant

est réalisé par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Service d'aide aux apprentissages scolaires par la découverte de soi

Viens maîtriser tes notions en t'amusant avec nous.

Lundi : 15 h à 18 h | Jeudi : 15 h à 19 h

La MDJ t'offre un espace tranquille pour faire tes devoirs et leçons. Des tuteurs formés par le CSSSH sont là pour t'aider.

Pleins d'activités t'attendent!!!

450 250-2488, poste 4

POUR INFORMATION

COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES

EN TOUT TEMPS DANS LA GROSSE BOÎTE NOIRE DEVANT LA TERRASSE AU PROFIT DE LA MDJ ET DE LA CIEC.



PROCHAINES ACTIVITÉS:

Activité NERF

11 juin

.....

Soirée d'information CIEC et AGA MDJ

15 juin

.....

Activité gestion du stress

16 juin

.....

Bal des finissants

18 juin

.....

Démarrage CIEC

20 juin

.....

Promo CIEC/MDJ

23 juin

.....

Sortie ferme Guyon

26 juin

.....

Festival quartier la Providence

30 juin

RE/MAX
JOCELYN BACHAND
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL
C. 450 501-9589
B. 450 771-7707
jocelynbachand@remax-quebec.com
www.jocelynbachand.com
remax-quebec.com

LA BELLE & LA BÊTE
ANIMALERIE
Nouritures et accessoires
Pour animaux de compagnie
101, avenue Yamaska
Saint-Denis-sur-Richelieu
514 260-1249

Campagne de financement

Centre d'interprétation écoénergétique

Afin d'ouvrir *Chouette à voir!* à l'année, l'UQROP construira un centre d'interprétation écoénergétique. En toute saison, vous pourrez profiter d'un lieu pour aller marcher en forêt, présenter les oiseaux de proie à votre famille et vos amis!



L'UQROP a besoin de votre contribution pour compléter le financement de cette construction.
Tous les montants sont importants!



Vous pouvez donner :

- en utilisant le code QR;
- en allant sur le site www.uqrop.qc.ca et cliquant sur DON;
- en complétant le coupon ci-dessous et l'accompagner d'un chèque!

*Vous recevrez un reçu fiscal pour les dons de plus de 20\$
LES OISEAUX DE PROIE ET L'UQROP VOUS REMERCIE!



Je contribue à la campagne *Chouette à voir!* fait son nid

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

☎ _____

@ _____

Retournez à : UQROP, C.P. 246 Saint-Hyacinthe Qc J2S 7B6



CHOUETTE À VOIR!

Ouvert tous
les jours, dès
le 24 juin!

**Réservation en ligne
obligatoire!**

Activités

- Présentation d'oiseaux de proie en vol
- 11 volières à découvrir
- Visite du complexe de réhabilitation
- Sentiers pédestres

Tarifs avant taxes

13 ans et +	: 22\$
5 à 12 ans	: 17 \$
5 ans et -	: Gratuit
Famille	: 56 \$



WWW.CHOUETTEAVOIR.CA 579 489-6100 INFO@UQROP.QC.CA

Comité Village fleuri



C'est la fin !

Voilà, notre engagement se termine ici!

Depuis plus d'un an, nous cherchons de nouveaux bénévoles pour prendre la relève, mais toujours sans succès! Comme nous disions dans notre dernier message, nous sommes une belle gang qui a eu toujours beaucoup de plaisir de travailler ensemble, mais après, pour certaines d'entre-nous, plus de 30 ans de bénévolat, il était temps de passer le flambeau !

Alors, dans un premier temps, mon message est de dire que de s'impliquer dans une municipalité pour un projet commun, c'est l'occasion de connaître les gens autrement et partager beaucoup de bons moments. C'est pourquoi, je garde espoir qu'un jour, une nouvelle équipe prendra la relève ! Ne serait-ce que pour proposer des conférences sur l'horticulture, les jardins ou l'environnement; et peut-être à certaines occasions organiser une distribution d'arbres et d'échanges de vivaces.

Et dans un deuxième temps, j'aimerais beaucoup remercier cette dernière équipe qui fût vraiment formidable: Doris Provençal, Annie Dauphinais, Marie-Claude Morin, Sylvie Tanguay et Micheline Plante. Merci les filles !

Et tous ceux et celles qui ont fait partie du comité tout au long des années: Brigitte Roy, Stéphanie Gaudette, Suzie Plourde, Robert Préfontaine, Carole Savaria, Geneviève Bergeron, Lucie Larue-Girouard, Brigitte Tanguay, Nicole Jetté, Marie-Paule Faniel, Louise Boucher, Lucie Lapalme, Nicole Préfontaine, sans oublier Marie-Renée Béland qui a été à l'origine du comité et de Michel Prévost de l'École Professionnelle de Saint-Hyacinthe qui a été d'une grande aide pour le comité. (j'espère n'avoir oublier personne)

Alors à vous les jeunes et les moins jeunes, qui désirez vous impliquer, je vous dis que cela vaut le coût en richesse personnelle !

Carmelle Laflamme,
dernière présidente du Comité Village Fleuri

A business card for EMI Services Informatique. The card has a blue background with white circuit-like patterns. On the left, there is a large, stylized logo that says 'emi' in white on a blue background. The text on the card reads: Eric Mongeau, Philippe St-Sauveur, Services Informatique, 450 792-3391, 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0, services-emi@live.ca.

A business card for S. Gaudette. The card has a dark grey background with a repeating pattern of small, light-colored shapes. On the left, there is a red and white logo. The text on the card reads: Entreprise S. Gaudette, RBQ : 8351-0982-26, Sylvain Gaudette, Entrepreneur Électricien, 450 792-2392, info@sgaudette.com • sgaudette.com, 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0.

Nouvelles de vos organismes

A.F.E.A.S. Saint-Jude

L'APNÉE DU SOMMEIL

L'apnée du sommeil est une pathologie sérieuse qui provoque des arrêts répétitifs du flux respiratoire durant le sommeil. Ces arrêts respiratoires, ou « apnées » durent environ de 10 à 30 secondes et peuvent survenir à plusieurs reprises au cours de la nuit.

Le type d'apnée du sommeil le plus commun est le syndrome d'apnées obstructives du sommeil, qui se produit lorsque les voies aériennes supérieures s'obstruent durant le sommeil. Souvent, l'obstruction survient durant la nuit lorsque les tissus mous du fond de la gorge s'affaissent et bloquent les voies respiratoires. Des muscles de la gorge relâchés, des voies respiratoires étroites, une langue épaisse ou un surplus de tissus adipeux dans la gorge peuvent également contribuer à l'obstruction. L'apnée centrale et l'apnée mixte sont deux autres types d'apnée du sommeil moins fréquente.

Signes et symptômes de l'apnée du sommeil:

Les membres de la famille et les conjoints sont souvent les premiers à remarquer les signes de l'apnée du sommeil. Bon nombre de personnes atteintes de l'apnée du sommeil ne savent pas qu'elles ronflent ou manquent de souffle durant la nuit. Celles qui présentent les signes qui suivent devraient consulter un médecin.

- Somnolence diurne
- Ronflement sonore suivi de pauses silencieuses
- Manque de souffle ou étouffement durant le sommeil
- Mal de tête matinal
- Irritabilité et saut d'humeur
- Mauvaise concentration ou perte de mémoire
- Perte de libido
- Somnolence au volant

Points saillants de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009 – Réponse rapide sur l'apnée du sommeil

Ronfler n'est pas synonyme d'apnée du sommeil. Il est vrai que les personnes qui font de l'apnée du sommeil ont tendance à ronfler fortement, mais il y a une grande différence entre ces deux phénomènes.

Une apnée du sommeil non traitée peut causer de sérieux problèmes de santé et entraîner les complications qui suivent:

- Hypertension artérielle
- Accident vasculaire cérébral
- Crise cardiaque
- Collision en véhicule motorisé
- Dépression
- Diminution de libido
- Blessure au travail

Traitement:

Il existe des manières simples et efficaces de traiter l'apnée du sommeil. Les traitements varient selon la gravité. Les médecins peuvent aider à déterminer le type de traitement approprié. Le traitement le plus utilisé est la ventilation spontanée en pression positive continue (VPPC). La VPPC consiste à porter un masque spécial qui veille à ce que la gorge ne soit pas obstruée et prévient le ronflement et les arrêts respiratoires.

Pour commencer les traitements, il s'agit d'abord de déterminer si une personne en souffre. Les personnes qui présentent l'un des signes ou des symptômes susmentionnés devraient consulter un médecin. Le médecin les réfèrera à un centre des troubles du sommeil qui effectuera un test durant la nuit afin d'examiner attentivement leur situation. Ces personnes devront peut-être subir des examens à la maison.

Des changements au mode de vie comme la perte de poids et l'exercice sont des moyens d'atténuer les symptômes. Ils peuvent aussi contribuer à réduire d'autres facteurs de risque de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral. Si vous faites de l'apnée du sommeil légère, certains changements à votre mode de vie pourraient éliminer complètement. Pour les cas plus sévères, ils pourraient en atténuer les symptômes. Voici des choses que vous pouvez faire:

- Perdre du poids
- Faire de l'exercice
- Cesser de fumer
- Maintenir un horaire de sommeil régulier
- Éviter de consommer de l'alcool ou des somnifères
- Dormir sur le côté



Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450 779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous, pour vrai!

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité
Entreprises d'économie sociale en aide à domicile

4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605
info@coopauxp'titssoins.com
www.coopauxp'titssoins.com

Nouvelles de vos organismes

**Club FADOQ
Saint-Jude
Richelieu-Yamaska**



**Le conseil Fadoq
Saint-Jude,
vous souhaite
Bonne fête des Pères!**



Pour les 50 ans et plus

Renouvellement des cartes de membre **FADOQ Saint-Jude M056**. Pour ceux et celles dont les cartes de membre du club FADOQ viennent à échéance, ce sont actuellement les employés de la FADOQ provinciaux qui vont effectuer les renouvellements par la poste.

En tout temps; obtenez la carte club **FADOQ Saint-Jude M056**.

1 AN: 25 \$
2 ANS: 45 \$



Vous pouvez toujours nous joindre :

Tél.: 450 250-2485, poste 294

Courriel: info@fadoqstjude.com

Nous vous remercions de continuer à vous inscrire comme membres FADOQ Saint-Jude M056, c'est grâce à vous que nous pouvons continuer à poursuivre notre mission.

Le conseil Fadoq Saint-Jude.

PROFITER des avantages :

- La revue **VIRAGE** : Qui est publiée quatre fois par année. Que vous recevrez à la maison.
- **Intact Assurance** : Auto, habitation, entreprise.
- **Rabais** : Vous promet des économies et avantages aux quatre coins du Québec

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

CONCERNANT les activités de la FADOQ de Saint-Jude, les mesures de confinement se poursuivent, il nous faut de la patience et du courage pour s'en sortir ensemble.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0
Tél.: 450 250-2485 • Courriel: info@fadoqstjude.com

L'orientation et un premier emploi

C'est le sprint final vers la fin des classes et par la suite l'aventure d'un emploi étudiant débutera pour plusieurs élèves. Avec la pénurie de main d'œuvre, nos jeunes ados sont sollicités plus que jamais à intégrer un emploi pour la période estivale. Que ce soit en service à la clientèle, dans les camps de jour et même dans les entreprises manufacturières, plusieurs milieux accueilleront de nouveaux travailleurs.

Ces premières expériences en emploi ont un impact important sur l'orientation professionnelle. On y découvre nos intérêts, compétences et créons certainement des liens significatifs avec des collègues et apprenons à travailler avec un supérieur. Ces expériences nous amènent à nous questionner sur nos projets futurs et peut-être même à choisir un parcours scolaire spécifique. Comme parents, vous pouvez accompagner vos enfants dans ces réflexions en les questionnant sur ce qu'ils ont aimé et moins aimé à la fin de leur journée et les amener à prendre conscience de la place du travail dans la société.

Effectuer un choix de carrière est un processus qui peut créer de l'anxiété chez les jeunes et moins jeunes. Cependant, lorsqu'une personne a expérimenté différents milieux de travail dans sa vie, elle est davantage en mesure d'évaluer concrètement ce qui l'intéresse. Différents sites du domaine de l'orientation sont mis en place afin d'aider les parents et les jeunes dans ce processus exploratoire. Voici spécifiquement un jeu ludique et intéressant à faire sur le site d'Academos: <https://explore.academos.qc.ca/>. Retrouvez également un espace dédié aux parents sur le site de l'ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec: <https://espaceparents.org/>.

Pour les élèves du secondaire, un service d'orientation est disponible dans chacune des écoles des Centre de services scolaire. Si vous êtes un adulte qui souhaitez effectuer un retour aux études ou une réorientation de carrière, vous avez accès gratuitement au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Également, le projet SARCA Mobile est toujours actif, alors si vous demeurez dans l'une des 16 municipalités rurales de la MRC des Maskoutains, vous bénéficiez du service directement à votre municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec la conseillère.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca
450 773-8401 poste 6731

Audrey Gatineau Pro



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de

- briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : **450 792-3891**

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

Nouvelles de vos organismes

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,75\$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

N'hésitez pas à nous contacter: 450 773-4966 poste 35
Pour informations: Robert Perreault: 450 792-2270

Spectacle-bénéfice avec Roch Voisine

à l'église Saint-Denis-sur-Richelieu



Dimanche
16 octobre 2022
à 14 h

Billets:
75\$ - 55\$ - 45\$ avec reçus

Réservez dès maintenant!
450 787-2020 ou 450 787-9719

Respectez-vous la bande riveraine de 3 mètres en milieu agricole? Apprenez comment!



Pour toute information, contactez le Service d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3141, poste 3125



Bande riveraine NON conforme



Bande riveraine conforme

Pascal Roy-Laplante, ouvrier Agricole
3 ans d'expérience dans le domaine



Traite
Clippage

824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0

Cell : 450-518-1201 courriel : proyl@hotmail.com

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

450 792-2447

[ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM](mailto:electricite@bryanjacques.com)

[WWW.BRYANJACQUES.COM](http://www.bryanjacques.com)



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

RBO: 5686-0406-01

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

L'écocentre de Saint-Hyacinthe sera ouvert les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet 2022

Saint-Hyacinthe, le 31 mai 2022 – L'écocentre de Saint-Hyacinthe sera ouvert les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet afin de mieux répondre aux besoins de la population en cette période d'achalandage important lié aux nombreux déménagements.

L'écocentre de Saint-Hyacinthe de la Régie est situé au 1880, rue Brouillette et il est accessible gratuitement sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, chaque vendredi, samedi et dimanche, de la mi-avril jusqu'à la fin du mois de novembre, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, celui situé à Acton Vale est également ouvert tous les samedis et dimanches durant cette même période, aux mêmes heures.

Les **matières admissibles** sont les peintures, l'huile et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), les résidus électriques, électroniques et informatiques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de sécurité lors des opérations, seules les remorques de 4 x 8 pieds ou moins sont acceptées au site de Saint-Hyacinthe, alors qu'à Acton Vale, la

configuration du site permet d'y accueillir les remorques de 5 x 10 ou moins de façon tout aussi sécuritaire pour les usagers.

Quant aux bureaux de la Régie, il est important de noter que ceux-ci seront fermés les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet à l'occasion des deux congés. Cependant, les collectes de matières résiduelles prévues ces deux jours auront lieu conformément au calendrier régulier.



Tapis • Prélart
Céramique • Vinyle
Plancher bois
Plancher chauffant



Détaillant:
Flextherm
Schluter

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

☎ 450 792-2007 | 742, Saint-Édouard
FAX: 450 792-2443 | Saint-Jude, QC
info@couvreplanchersalainmorin.ca | JOH 1P0



Lorraine Bousquet
450 792.3011

1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
JOH 1P0

pavillon.traiteur
@outlook.com

pavillonlerable.com

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Accès>pharma
chez Walmart



Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6

T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca



Le Chevignon
CENTRE ÉQUESTRE

450-230-1994
- Karelle Naud -

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

Nouvelles de vos organismes

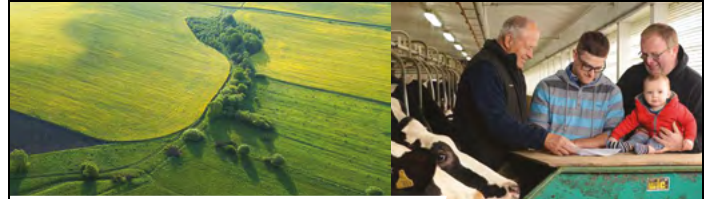


Tour CIBC Fondation Charles-Bruneau

Du 2 au 8 juillet 2022, aura lieu la 26^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, événement phare de la Fondation Charles-Bruneau. Ce dernier contribue à sa mission, soit de procurer aux enfants atteints de cancer au Québec les meilleures chances de guérison par le financement de la recherche et de projets dédiés à l'hémo-oncologie pédiatrique.

Ces cyclistes effectueront un passage dans notre municipalité (sur Salvail Nord ainsi que Basse-Double) le 8 juillet prochain afin d'effectuer leur parcours et ils seront accompagnés des véhicules de l'organisation. Ils respecteront le code de la sécurité routière et circuleront à une vitesse de croisière en groupe d'environ 15 cyclistes.

Encourageons-les avec notre patience et notre vigilance!



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Faciliter l'accès au monde agricole



Service de maillage pour le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles entre :

- Aspirants-agriculteurs
- Producteurs agricoles
- Propriétaires fonciers (terres et bâtiments inutilisés)

arterre.ca



Déployé par



Coordonné par



Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Partenaire financier



Le Monde Imaginaire Des Tout Petits Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450 792-2180

Poursuite de la réflexion sur l'encyclique « Laudato si »

Chapitre 3 : La racine humaine de la crise écologique

a) La technologie : créativité et pouvoir

102. Nous sommes les héritiers de deux siècles d'énormes vagues de changement: la machine à vapeur, le chemin de fer, le télégraphe, l'électricité, l'automobile, l'avion, les industries chimiques, la médecine moderne, l'informatique, et, plus récemment, la révolution digitale, la robotique, les biotechnologies et les nanotechnologies. Il est juste de se réjouir face à ces progrès, et de s'enthousiasmer devant les grandes possibilités que nous ouvrent ces constantes nouveautés, parce que « la science et la technologie sont un produit merveilleux de la créativité humaine, ce don de Dieu ».

104. Mais nous ne pouvons pas ignorer que l'énergie nucléaire, la biotechnologie, l'informatique, la connaissance de notre propre ADN et d'autres capacités que nous avons acquises, nous donnent un terrible pouvoir. Mieux, elles donnent à ceux qui ont la connaissance, et surtout le pouvoir économique d'en faire usage, une emprise impressionnante sur l'ensemble de l'humanité et sur le monde entier. Jamais l'humanité n'a eu autant de pouvoir sur elle-même et rien ne garantit qu'elle s'en servira toujours bien, surtout si l'on considère la manière dont elle est en train de l'utiliser sans oublier, qu'aujourd'hui, la guerre possède des instruments toujours plus mortifères. En quelles mains se trouve et pourrait se trouver tant de pouvoir ?

b) La globalisation du modèle technocratique

106. On en vient facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a enthousiasmé beaucoup d'économistes, de financiers et de technologues. Cela suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la "presser" jusqu'aux limites et même au-delà des limites.

109. L'économie assume tout le développement technologique en fonction du profit, sans prêter attention à d'éventuelles conséquences négatives pour l'être humain. Les finances étouffent l'économie réelle. Les leçons de la crise financière mondiale n'ont pas été retenues, et on prend en compte les leçons de la détérioration de l'environnement avec beaucoup de lenteur. En attendant, nous avons un « surdéveloppement, où consommation et gaspillage vont de pair, ce qui contraste de façon inacceptable avec des situations permanentes de misère déshumanisante. »

114. Personne ne prétend vouloir retourner à l'époque des cavernes, cependant il est indispensable de ralentir la marche pour regarder la réalité d'une autre manière, recueillir les avancées positives et durables, et en même temps récupérer les valeurs et les grandes finalités qui ont été détruites par une frénésie de croissance.

c) Crise et conséquences d'un excès de pouvoir

119. Si la crise écologique est l'éclosion ou une manifestation extérieure de la crise éthique, culturelle et spirituelle de la modernité, nous ne pouvons pas prétendre soigner notre relation à la nature et à l'environnement sans assainir toutes les relations fondamentales de l'être humain. En effet, on ne peut pas envisager une relation avec l'environnement isolée de la relation avec les autres personnes et avec Dieu.

122. Quand l'être humain se met lui-même au centre, il finit par donner la priorité absolue à ses intérêts de circonstance, et tout le reste devient relatif. Par conséquent, il n'est pas étonnant que, avec l'omniprésence du modèle technocratique et le culte du pouvoir humain sans limites, se développe chez les personnes ce relativisme dans lequel tout ce qui ne sert pas aux intérêts personnels immédiats est privé d'importance.

128. Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle. Dans ce sens, aider les pauvres avec de l'argent doit toujours être une solution provisoire pour affronter des urgences. Le grand objectif devrait toujours être de leur permettre d'avoir une vie digne par le travail. Mais l'orientation de l'économie a favorisé une sorte d'avancée technologique pour réduire les coûts de production par la diminution des postes de travail qui sont remplacés par des machines.

135. Il est nécessaire d'avoir des espaces de discussion où tous ceux qui, de quelque manière, pourraient être directement ou indirectement concernés (agriculteurs, consommateurs, autorités, scientifiques, producteurs de semences, populations voisines des champs traités, et autres) puissent exposer leurs problématiques ou accéder à l'information complète et fiable pour prendre des décisions en faveur du bien commun présent et futur.

Robert Perreault

NICOLAS COURCY
PROPRIÉTAIRE

NETTOYAGE D'AUTOS
nick

☎ 450 702-3821

✉ nettoyageautonick@hotmail.com

📍 8225 Bd Laframboise Garage #3
Saint-Hyacinthe (Qc) J2R 1E8

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT Pils Inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

**VOUS AVEZ
UNE SECTION
BIEN À VOUS!**

**Cette section de votre journal est à vous!
Nous voulons vous entendre!**

Que ce soit en dessins, en poème, un mot croisé, un cherche et trouve, un conte, etc...
Votre imagination est la limite! Faites-nous parvenir votre œuvre au
bureau municipal et elle sera publiée dans votre section!

Chaque mois, selon ce que nous recevons, nous publierons l'article du citoyen!

L'envoi peut se faire par la poste au 940, rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0 ou même
par courriel à Janie Brunelle à l'adresse suivante: loisirs@saint-jude.ca!

Afin d'être publié dans le journal, l'envoi doit être fait avant le 1^{er} jour du mois.

Laissez votre imagination et votre talent faire son œuvre!



**PLOMBERIE
PROJESS** Inc.

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBQ 5633-4394-01

PME Comptabilité Plus

Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

957, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc, J0H 1P0
Téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel : pme comptabilite plus@hotmail.com



TON ÉTÉ À LA FERME GADBOIS

**INSCRIS-TOI
AVEC TES AMI(E)S !**

Pour la cueillette de fraises
2 à 6 semaines de plaisir !



Ferme Gadbois



450 792-5112



889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud,
à 5 min de Saint-Hyacinthe



RESTAURANT

ENTRE AMIES

Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner
24 ans Déjà !

1384, de Michaudville, St-Jude, Québec J0H 1P0
Tél.: 450 792-3736


EQUITRACT ROY
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES





Me Marie-Hélène Archambault

marchambault@notarius.net

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137

Saint-Denis-sur-Richelieu

Québec J0H 1K0



Tél.: (450) 787-3133

Télec.: (450) 787-2765

Avez-vous votre espace client *Mon Cooptel* ?

Créez un profil sur mon.cooptel.ca afin d'accéder à votre espace client! Vous pourrez, entre autres:



Consulter vos factures des 18 derniers mois



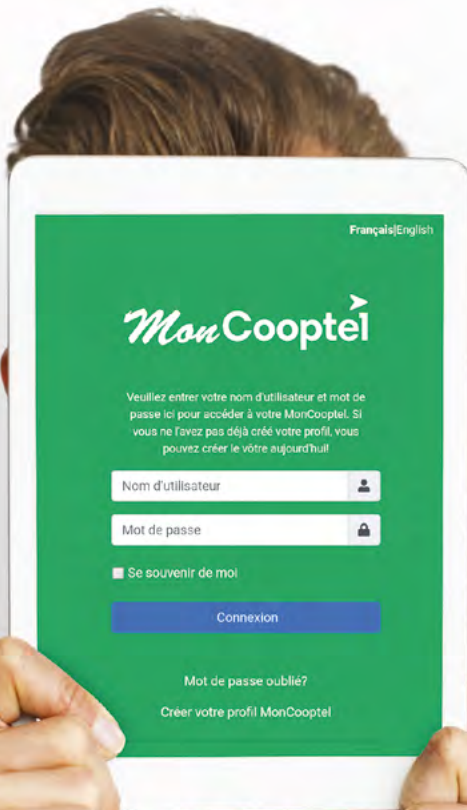
Vous inscrire aux notifications de dépassement de données



Consulter vos forfaits et options



Vérifier votre utilisation Internet



Comment s'inscrire?

Plusieurs guides et tutoriels vidéos sont disponibles sur notre site cooptel.ca/soutien/ afin de vous aider à créer votre profil et naviguer dans la plateforme.

 Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Photo de freepik.com

Publication

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1^{er} de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : loisirs@saint-jude.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Myriam Fournier au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone: 450 792-3855, poste 0.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, vice-présidente du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



Location de salle

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire.

Cependant, les locaux sont **prioritaire-ment** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.













Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450 792-3855, poste 3 pour réserver et de signer un contrat de location.

À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 PERSONNES
Salle Roger-Roy	
- sans musique, sans danse	150\$
- avec musique, sans danse	170\$
- avec musique, avec danse	190\$
Salle des patineurs	85\$
Non-résidents	+60\$

Calendrier | Juin-Juillet 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 Café du maire 10 h <i>Fête des Peas</i>	HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi - 19 h à 20 h Mercredi - 13 h 30 à 17 h Mercredi - 19 h à 20 h		 Déchets 15 Soirée d'information CIEC 18 h	 Organique 16 Cardio-Muscu - 19 h	17 Bureau municipal FERME <i>Saint-Jean-Baptiste</i>	18 Karaté 5-8 ans 9 h 15 Karaté blanche à noire 10 h Musculation matinale 10 h
19 Karaté 9 ans et moins 18 h Karaté 10 ans et plus 19 h	20 Début du camp de jour Karaté 9 ans et moins 18 h Karaté 10 ans et plus 19 h	21	 Recyclage 22	 Organique 23	24 Bureau municipal FERME <i>Saint-Jean-Baptiste</i>	25 Karaté 5-8 ans 9 h 15 Karaté blanche à noire 10 h
26 Café du maire 10 h Messe dominicale 10 h 30	27 Séance du conseil 4 Karaté 9 ans et moins 18 h Karaté 10 ans et plus 19 h	28	 Déchets 29	 Organique 30	1 Bureau municipal FERME <i>Fête du Canada</i>	2 Karaté 5-8 ans 9 h 15 Karaté blanche à noire 10 h
3 Karaté 9 ans et moins 18 h Karaté 10 ans et plus 19 h	4 Séance du conseil 4 Karaté 9 ans et moins 18 h Karaté 10 ans et plus 19 h	5	 Recyclage 6	 Organique 7	8	9 Karaté 5-8 ans 9 h 15 Karaté blanche à noire 10 h
10 Messe dominicale 10 h 30	11 Karaté 9 ans et moins 18 h Karaté 10 ans et plus 19 h	12	 Déchets 13	 Organique 14	15	